

Faculté de droit et de criminologie

Avenue F. Roosevelt 50
C.P. 137
1050 Brussels
Belgium

Tel. + 32 2 650 39 36
Fax + 32 2 650 40 74

E-mail
erasmus.droit@ulb.ac.be

www.ulb.ac.be/facs/droit

Le Master en droit et la mobilité internationale (séjours Erasmus et séjours hors Europe)

Le juriste du 21^{ème} siècle ne peut plus faire abstraction de l'internationalisation de sa discipline. Le droit européen a investi presque tous les domaines du droit, du droit de l'environnement jusqu'au droit des successions, en passant par le droit de la consommation et le droit des contrats; Les législateurs nationaux se tournent de plus en plus vers des solutions de droit comparé, lesquelles permettent de mieux saisir les enjeux et les défis de l'avenir; Les acteurs économiques se sont également internationalisés et recherchent davantage des conseils adaptés à un environnement juridique international ou transnational.

La Faculté de droit et de criminologie de l'ULB a fait le pari de cette internationalisation et offre de multiples opportunités à ses étudiants grâce à plus de 70 partenariats de qualité en Europe et dans le monde entier. Convaincue qu'un séjour d'étude à l'étranger offrira à ses étudiants non seulement une expérience nécessaire pour faire face aux défis que l'internationalisation pose aux juristes, mais également une maturité et un curriculum vitae qui feront la différence sur le marché du travail, la Faculté encourage la mobilité internationale de ses étudiants et poursuit encore l'élargissement de l'offre des destinations.

Choisir le Master en droit de l'ULB, c'est opter résolument pour une Faculté très internationale et ouverte sur le monde.

ULB

UNIVERSITÉ
LIBRE
DE BRUXELLES



Faculté Droit
& Criminologie

Faculté de droit et de criminologie

Mobilité internationale



La mobilité internationale a lieu en MA2. Les étudiants de la faculté partent durant un semestre à l'étranger (équivalent au premier quadrimestre) et sont dispensés d'un ensemble de cours à option équivalent à 25 crédits/20 crédits (selon leur choix).

Les étudiants choisissent librement leur destination. Lorsque le nombre de candidats est supérieur au nombre de places disponibles pour une destination, l'attribution des places se fait sur la base des résultats académiques.

Pour les destinations en Europe, en ce compris la Turquie, les étudiants peuvent postuler pour une bourse ERASMUS. Pour les destinations hors Europe, les étudiants peuvent postuler pour une bourse du Fonds d'Aide à la Mobilité Etudiante (FAME) complétée par un Fonds de l'ULB.

Pour plus d'informations sur les bourses, voyez :

<http://www.ulb.ac.be/enseignements/cpe/bourses.html>